

La Revue de

nord nature Environnement

Fédération régionale
membre de France Nature
Environnement

Nature - Environnement -
Equilibre durable



L'inciérateur
de Labeuvrière

Le cycle de
vie des produits

Participation
aux commissions

n°161
Décembre 2015
42^{ème} année
Prix : 4 euros

**Revue trimestrielle de Nord Nature
Environnement**

Fédération régionale
des associations d'étude et de protection
de la nature et de l'environnement.
Membre de France Nature Environnement

**Fédération Nord Nature Environnement
MRES, 23 rue Gosselet
59000 Lille**

Ouvert au public du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 03 20 88 49 33

Directrice de publication
Jacqueline Istas

Frappe
Auteurs des articles

Maquette
Julie Duhamel, Jacqueline Istas, Blanche
Castelain

Abonnements
Jacqueline Istas

Impression
Tanghe Printing, 20 bvd Industriel
B-7780 Comines
Revue entièrement imprimée
sur papier recyclé

**La reproduction des illustrations
est soumise à autorisation**

Tirage : 400 exemplaires

Fascicule 161, décembre 2015,
42^{ème} année
ISSN 1634-149X
CPPAP 0316 G 88613

Editorial

Pour les enjeux environnementaux restons mobilisés -
J. Istas p.1

Déchets

L'incinérateur de Labeuvrière ou la chasse aux déchets -
R. Trouvilliez p.3

Matières dangereuses

Le projet Horn sur la sellette - Extraits d'un article de Jean
Sename p.4

Éducation

L'éducation à l'environnement au sein de Nord Nature
Environnement - N. Buriez, J. Duhamel p.5

Alimentation

La santé est dans le pré - R. Trouvilliez p.9

Économie circulaire

Le cycle de vie des produits et leurs impacts sur les
changements climatiques - Info FNE - Semaine Européenne
de Réduction des Déchets p.11

Commissions

Participation aux commissions, recensement J.Istas p.13

La Fédération en ligne :
www.nord-nature.org

Et pour nous contacter :
secretariat@nord-nature.org

Pour les enjeux environnementaux restons mobilisés

par Jacqueline Istas
Présidente de Nord Nature Environnement

La nouvelle grande région : un travail accru pour notre fédération

La fusion administrative du Nord Pas-de-Calais et de la Picardie est proche. Elle va probablement induire pendant une période de transition un accroissement des tâches bureaucratiques déjà lourdes en période ordinaire pour les responsables de Nord Nature Environnement et de certaines de ses associations affiliées. L'organisation d'assemblées générales extraordinaires sera sans doute nécessaire pour adapter nos structures aux dimensions de la nouvelle grande région. Les plus importantes commissions dans lesquelles nous siégeons, les services administratifs avec lesquels nous sommes en relation subiront sans doute eux-mêmes des modifications entraînant pour nos bénévoles un accroissement des courriers et des déplacements.

Le temps que nous passerons à tout cela nous devons l'ajouter au temps que nous consacrons à la protection de la nature et de l'environnement.

En outre, le bouleversement de la composition du Conseil Régional peut entraîner des conséquences qui auront un impact sur la vie associative.

Dans un contexte difficile, ne laissons pas éclipser les enjeux environnementaux

Ce ne sont pas les seules difficultés auxquelles nous soyons confrontés. Cette mutation survient dans une conjoncture de crise socio-économique qui a suscité un certain découragement dans la population. Ceux qui ne perçoivent pas ou ceux qui feignent de ne pas voir le lien entre écologie et économie ont trop souvent tendance à reléguer les enjeux environnementaux au second plan.

Dans ce contexte défavorable sont survenus les dramatiques attentats de janvier puis du 13 novembre 2015, provoquant un choc émotionnel dans la population.

Il est juste de réagir face à la barbarie des actes terroristes, il est juste de prendre des mesures pour tenter de les éviter, mais n'oublions pas les violences plus insidieuses exercées par des facteurs environnementaux. L'Organisation Mondiale de la Santé évalue à 42 000 par an en France les décès dus à la pollution atmosphérique. Les victimes des pesticides sont actuellement dans notre pays bien plus nombreuses que celles des attentats, mais leur dispersion, le temps écoulé entre l'exposition de l'organisme aux facteurs de cancers et leur apparition, l'invisibilité du processus ne suscitent

Editorial

pas l'émotion massive de la population. De même, les risques que font encourir à nos concitoyens le fonctionnement permanent de nos 58 réacteurs nucléaires et les convois récurrents de matières radioactives transitant à travers la France (réacteurs et convois qui pourraient être eux-mêmes la cible de terroristes) n'ont pas encore provoqué un sentiment d'insécurité d'une ampleur équivalente à celle qui a suivi les attentats. Nous devons donc sans relâche continuer à rappeler à la population ces agressions et menaces invisibles mais permanentes.

Quant aux dérèglements climatiques, ils ont déjà provoqué la mort de milliers de personnes dans d'autres pays du monde, comme le Bangladesh, où la fréquence des cyclones s'est accélérée et où les

inondations augmentent en nombre et en intensité contraignant les habitants à migrer. Ailleurs les sécheresses entraînent la raréfaction de la ressource en eau, ce qui peut devenir source de conflits. Quelle que soit l'issue de la COP 21, il importe qu'après sa clôture la société civile fasse pression sur les gouvernements pour les inciter à prendre des mesures efficaces.

Poursuivons donc nos combats pour la nature et l'environnement. La sécurité, c'est aussi cela. L'état d'urgence environnementale, c'est maintenant.

Conseil d'Administration de Nord Nature Environnement : omission

En présentant dans le numéro 160 de notre revue la liste actuelle des membres de notre Conseil d'Administration nous avons omis de citer Daniel Wgeux parmi les membres reconduits. Nous prions Daniel Wgeux et nos lecteurs de nous excuser pour cette omission.

L'incinérateur de Labeuvrière OU la chasse aux déchets

*Par Robert Trouvilliez,
secrétaire général de Nord Nature Environnement*

« Que choisir » dans son numéro 540 d'octobre 2015 dénonce les trajets ahurissants des objets déposés en déchèterie pour être recyclés. Un poste de télévision déposé à Paris a parcouru 366 kilomètres avant d'être recyclé à Saint Laurent Blangy. Ces kilomètres parcourus génèrent une pollution qui vient s'ajouter à celle produite par le recyclage. Mais qu'en est-il pour les déchets qui alimentent l'incinérateur de Labeuvrière (proche de Béthune) dont la réunion du CSS (Comité de Suivi des Sites) s'est tenue jeudi 10 octobre 2015 ?

Propriété d'Artois Comm et géré par Valnor, filiale du groupe Véolia Environnement, cet incinérateur a brûlé 86 174 tonnes de déchets en 2014 dont 69 483 venaient de la communauté d'Artois Comm et 16 691 tonnes récoltées en dehors du territoire d'Artois Comm par Véolia Propreté. Dans le détail ces 16 691 tonnes de déchets venaient de Seclin, de Lezennes, d'Halluin, de Harnes, de Dunkerque, de Boulogne, de Liévin, de Somain, de Strazeele, de Tatinghem, de Lillers, d'Amiens, de Nicollin, et de Bitche¹. Au total un parcours d'au moins 1 500 kilomètres de routes. Mais il y a mieux : après la combustion l'incinérateur laisse des résidus (plus de 26 000T) : des mâchefers, des produits sodés utilisés pour réduire la pollution et des cendres qu'il faut éliminer. Les produits sodés, 1 237 tonnes, ont été transportés à Dunkerque, les mâchefers, 23 431 tonnes, à Fretin et les 1 635 tonnes de cendres à

Changé², ville de la Mayenne. Au total un parcours de 635 kilomètres pour disperser les résidus et les traiter.

Cet incinérateur ne pollue pas seulement « légalement » par ses cheminées mais pollue aussi en induisant la circulation de poids lourds sur plus de 2 000 kilomètres de route. La consommation d'énergie induite par ces transports n'est d'ailleurs pas déduite du rendement de l'incinérateur.

Alors que se prépare la conférence de Paris sur le climat une telle pollution est intolérable puisque des solutions de proximité existent. Le nouveau plan d'élimination des déchets, toujours en gestation depuis des années, devrait en tenir compte et empêcher de telles dérives.

PS : Ni les distances parcourues par les camions, ni l'origine des 30 % des déchets, ni la dépense d'énergie induite n'étaient mentionnées explicitement dans le compte rendu du CSS. Ces lacunes jettent un doute sur le contenu du CSS.

1) Bitche est une petite ville de 5 230 habitants de la Lorraine, département de la Moselle, à 496 kilomètres de l'incinérateur de Labeuvrière

2) Changé est une ville de 5 790 habitants de la Mayenne, pays de la Loire, à 494 Kilomètres, de l'incinérateur.

Le projet Horn sur la sellette

*Extraits d'un article de Jean Sename
président de l'ADELFA, affiliée à Nord Nature Environnement **

Des élus, dont les penchants productivistes sont avérés, ont trouvé mille vertus à ce projet de maxi-stockage de matières dangereuses, tandis que d'autres ont estimé qu'ajouter deux sites Seveso seuil haut aux quinze que nous abritons déjà n'était pas à l'ordre du jour. Nous partageons pleinement cette analyse.

Implanté sur 75 ha au coeur du polder (51 pour le terminal méthanier), ce site démesuré se trouverait de fait coincé entre le bassin de l'Atlantique et les futurs bassins de la Baltique et du Pacifique, donc directement soumis aux risques de submersion marine. Loon-Plage (6 300 habitants), Mardyck, les terminaux conteneurs et ferry, la plate-forme logistique du port, la raffinerie Ryssen et ceux qui y travaillent, en seraient les plus proches voisins.

Paradoxalement, créée pour endiguer les risques que constitueraient le stockage et l'exploitation de matières dangereuses venues d'ailleurs, tels les solvants, les aérosols, les phytosanitaires, le trichloréthylène, les acides, etc., la mise en exploitation de Horn s'accompagnerait nécessairement (chiffres d'Eiffage) d'une intensification de leur circulation sur l'A 16, l'A 25, les routes d'accès (500 poids lourds/jour), les voies ferrées (5 trains/semaine), les voies maritimes (100 000 conteneurs/an). Curieuse conception de la mise en sécurité chez nous des matières dangereuses!

En fait, frappé de démesure, ce site, même si ses promoteurs s'en défendent, ne devrait être, s'il

est aménagé, qu'un aspirateur à matières dangereuses venues de toute la Région Nord, voire de l'étranger. À qui fera-t-on croire en effet que le trafic induit par notre seul littoral obligerait la mise sur rails de cinq convois par semaine?

Quoi qu'il en soit, ce projet s'il aboutit ne valorisera pas notre littoral à l'image dégradée et en perte de population. De plus, il altérera le bien-être et la santé des habitants par la pollution diffuse qu'il générera. On n'en avait pas encore assez? Une bonne fois pour toutes, nous méritons mieux que la poursuite d'une politique à courte vue, nuisible et dangereuse. Ce ne sera pas une aubaine pour l'emploi, Eiffage prévoyant une implantation en trois étapes, la première ne devant concerner que 150 personnes.

Les réserves foncières du port doivent être utilisées avec pertinence. Des sites Seveso supplémentaires handicapent l'installation et le développement d'autres entreprises peu compatibles. Notre message est simple: il nous faut réfléchir ensemble pour développer des activités économiques vraiment durables et innovantes. Il en existe déjà et il est possible d'en accueillir d'autres comme l'ont démontré les récents États Généraux de l'emploi local.

* ADELFA: Assemblée de Défense de l'Environnement du Littoral Flandre Artois, fédération d'associations de l'environnement. Article paru dans « Grains de Sel » bulletin de l'ADELFA, d'octobre novembre 2015.

L'éducation à l'environnement au sein de Nord Nature Environnement

*Par Nicolas Buriez, assistant de Nord Nature Environnement
et Julie Duhamel, Conseillère Éducatrice de Nord Nature Environnement¹*

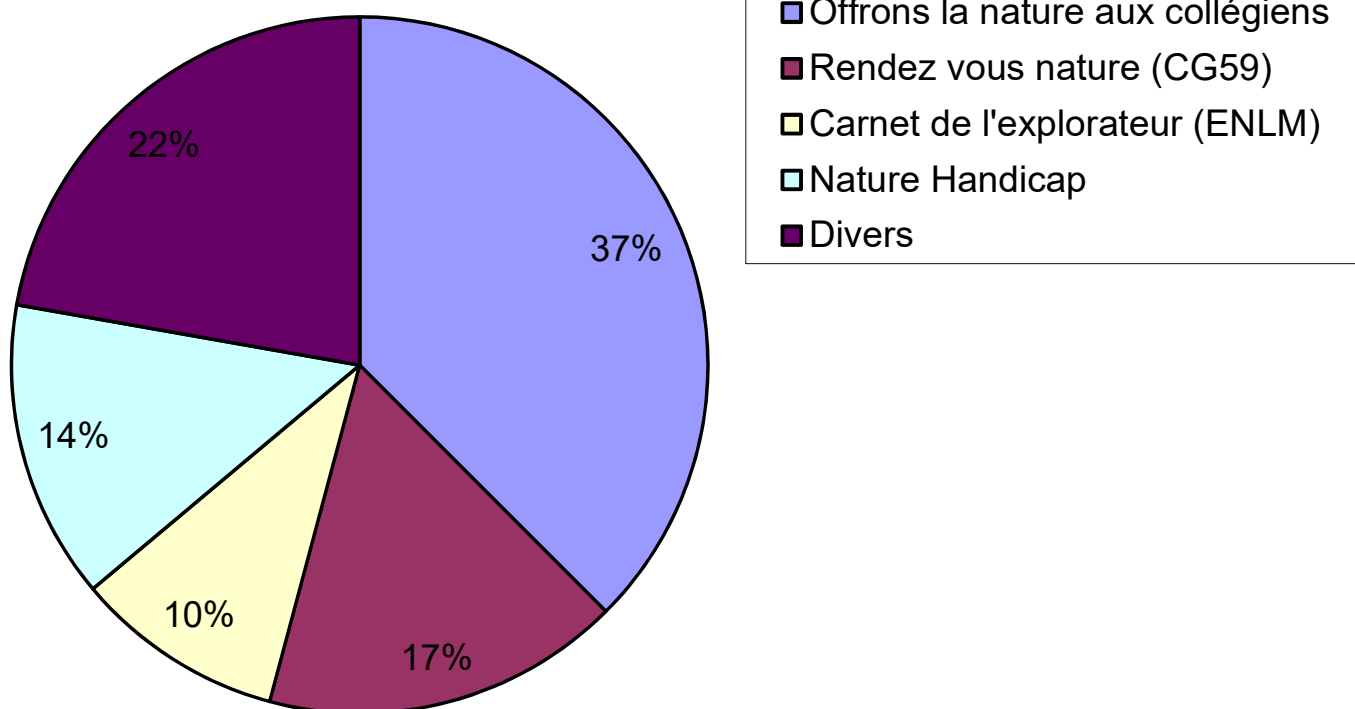
Parmi ses diverses actions, Nord Nature Environnement œuvre dans l'éducation à la nature et à l'environnement auprès de tous publics. Cette éducation passe par la présentation d'expositions réalisées par la fédération comme la dernière sur le climat, par des conférences et également par des sorties nature que réalisent les deux salariés².

Éduquer et sensibiliser à l'environnement et à la nature s'adresse à tous les citoyens, qu'ils soient

jeunes ou adultes, y compris ceux qui sont en situation de handicap.

En cette fin d'année 2015, faisons un bilan des animations nature effectuées par Nord Nature Environnement.

En tout ce sont 71 animations que nous avons faites, le graphique suivant présente la répartition de ces animations sur les différents programmes pédagogiques :





La carrière des peupliers, site des animations géologiques - photo J. Duhamel

Avec ces 71 interventions ce ne sont pas moins de 984³ personnes qui ont été directement sensibilisées à la préservation de l'environnement. Soit près de 160 heures de sensibilisation via ces animations. Le terrain de jeu de ces animations s'étend de Saint Jans Cappel dans les Flandres, à Abscon dans le Valenciennois. Sur ces 984 personnes 66% sont des collégiens. D'où l'importance

du programme « Offrons la nature aux collégiens », ce programme⁴ initié par le département du Nord, en collaboration avec les enseignants et les associations d'éducation à l'environnement, est fondé sur des méthodes de pédagogie active où l'animateur éveille la curiosité des collégiens à la découverte d'espaces naturels dont ils n'imaginaient pas la richesse biologique. Au travers

de ces découvertes *in situ*, ils acquièrent les connaissances liées au programme pédagogique des Sciences de la Vie et de la Terre.



Recherche de fossile par des élèves de 5^e, programme offrons la nature aux collégiens, carrière des peupliers - photo J. Duhamel

Une autre part importante est le programme « Nature handicap »⁵. Ce partenariat entre le Département du Nord, une structure du handicap et une association de protection de l'environnement permet d'offrir à chacun, sans discrimination, un accès à la découverte de la faune et de la flore régionales ainsi que la découverte d'espaces naturels inconnus de beaucoup des participants.



Une libellule croisée en animation sur le thème de la faune du marais - Photo J. Duhamel

Les autres animations sont des sorties ouvertes au grand public et s'articulent autour de programmes de partenariat avec le Conseil Départemental du Nord pour les Rendez-vous Nature, et avec l'Espace Naturel Lille Métropole pour son carnet de l'explorateur.

Cette année l'animation grand public qui a accueilli le plus de participants (25) est la Nuit de la Chouette. Elle s'est déroulée dans un cadre national et en partenariat avec les Rendez-vous

Nature le 4 avril à Faumont (Douaisis). Cette sortie qui s'organise tout les deux ans permet de sensibiliser le grand public à la protection des rapaces nocturnes.

En ce qui concerne la catégorie « divers » on retrouve ici des animations ponctuelles et un partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Villeneuve d'Ascq permettant aux bénéficiaires du centre de découvrir l'environnement aux alentours de Villeneuve d'Ascq.



Le marais de Fretin, site d'animations pour l'ENLM

L'éducation à l'environnement prend donc une place importante au sein de Nord Nature Environnement. Si l'on considère les 5 dernières années, ce ne sont pas moins de 320 animations qui ont été réalisées, soit une moyenne annuelle de 64 animations. N'oublions pas non plus qu'au sein de la fédération il y a plusieurs associations qui proposent des anima-

tions. Alors n'hésitez pas à venir avec nous dans notre découverte de la faune, de la flore et des sites naturels du Nord Pas-de-Calais.

1) Nicolas Buriez titulaire d'un master de Biologie, Julie Duhamel titulaire d'une maîtrise de Biologie

2) Ces actions ont été réalisées jusqu'ici selon les cas avec le soutien financier du Conseil Régional, du Conseil Départemental du Nord, de la DREAL et de l'Espace Naturel Lille Métropole.

3) Source : tableau de bord de l'EEDD, <http://www.grainepaysdunord.fr/actions/le-tableau-de-bord-de-leedd/>

4) Programme Offrons la nature aux collégiens, https://lenord.fr/jcms/pnw_5208/offrons-la-nature-aux-collegiens?hlText=offrons+la+nature+aux+collegiens

5) Programme Nature handicap, https://lenord.fr/jcms/pnw_5141/nature-et-handicap



Syrphe sur une fleur de vipérine, site ornithologique de Thumeries - Photo J. Duhamel.



Rougegorge familier - photo Aurore De Lacheisserie, participante à l'animation «Lumière et Oiseaux du site de la Gîte» le 28 mars 2015.

La santé est dans le pré

Par Robert Trouvilliez,
secrétaire général de Nord Nature Environnement

1960 fut l'année de la révolution verte dans l'agriculture caractérisée par l'usage forcé de pesticides et de semences sélectionnées pour essayer d'atteindre un rendement autour de 90 quintaux voir 100 à l'hectare avec les résultats et la pollution que l'on connaît.

Les années 2000 amènent une autre révolution: l'industrialisation à outrance de l'élevage avec des robots de traite qui automatiquement reconnaissent les pis des vaches, les branchent sur la trayeuse et gèrent la nourriture. Les résultats de ces robots s'inscrivant par WIFI sur les tablettes du fermier ou sur son ordinateur, plus besoin d'examiner les vaches pour en connaître la santé, l'appétit et la quantité de lait qu'elles peuvent fournir, l'ordinateur fournit tous ces renseignements.

Mais ces pauvres vaches, usine à lait, resteront cloîtrées dans leur hangar comme dans la ferme des mille vaches de Picardie. Le nouveau film n'aura plus comme titre « la vache et le prisonnier » mais Marguerite prisonnière nourrie au maïs pour des raisons économiques. Elles ont beau produire trois fois plus de lait qu'il y a dix ans, soit plus de 6000 litres par an et par bête, les fermiers ne sont pas plus reconnaissants et ne lui permettent pas de gambader dans une prairie pour se nourrir.

La nourriture constituée de maïs et de soja ainsi que l'absence de pâturage leur font-elles produire du lait de qualité ? Une étude des scientifiques Hurtaud C, Faucon F, Couvreur S et Peyraud J L en 2010 (cautionnée par l'INRA) montre qu'il existe un lien entre la quantité d'herbe que les vaches consomment et la qualité du lait en particulier la quantité d'oméga 3 qu'il contient. Une autre étude réalisée par Magrini B M et

Duru M en 2014 démontre que le régime alimentaire actuel des vaches majoritairement alimentées par du maïs pauvre en oméga 3 génère des produits dont le lait pauvres en oméga 3.

Les oméga 3 et 6 sont des acides gras polyinsaturés essentiels car l'organisme ne peut les produire lui-même et doit les trouver dans son alimentation.

Les carences en oméga 3 favorisent l'obésité abdominale, le cholestérol, l'hypertension. D'autres études montrent une liaison entre cette carence et le cancer, les dépressions, la maladie de Parkinson, l'Alzheimer et même la dégénérescence maculaire (DMLA)...

Le lait de notre Marguerite élevée en camp de concentration n'est donc plus un élixir de santé, mais il n'est pas le seul responsable. Selon un rapport du PNNS (Programme National Nutrition Santé) nous augmentons notre carence en oméga 3 en consommant de plus en plus des produits agroalimentaires déjà préparés comme le soja, l'huile de palme ou la viande, le lait, les œufs, les volailles élevés au maïs.

Pour rester en bonne santé nous devons donc chercher des aliments contenant un maximum d'oméga 3 comme ceux issus des élevages bio, sélectionner nos huiles en préférant l'huile de colza, une des plus riches en oméga 3. Une autre piste, c'est de rechercher les produits, ayant le label BBC (Bleu, Blanc, Coeur) garantissant au consommateur la quantité idéale d'oméga 3. Certains établissements de santé les ont adoptés comme la clinique Pasteur à Toulouse.

Enfin pour répondre à notre souci de protection de l'environnement et de santé publique nous

avons un nouveau motif pour lutter contre les « fermes aux mille vaches » et pour éliminer des aliments contenant de l'huile de palme dont les plantations détruisent les forêts tropicales. C'est à notre niveau la réalisation de l'objectif du PNNS qui est d'augmenter les apports en acide gras oméga 3.

En relation avec l'objectif du PNNS les associations de parents d'élèves pourraient faire pression auprès des établissements scolaires pour obtenir des menus équilibrés en oméga 3 sachant que les jeunes construisent leur corps et que leur avenir d'adulte en dépend .

Documentation :

- Quand les acides gras questionnent le système agricole et agroalimentaire ... de Michel Duru et Marie-Benoit Magrini, paru dans le courrier de l'environnement de l'INRA
- Journal of dairy science 2010, article de Hurtaud C, Faucon F, Couvreur S, et Peyraud J L
- Magrini M B : 2014 Dynamique d'innovation dans l'alimentation des bovins
- PNNS : Plan National Nutrition Santé mis en place depuis 2007 par la direction générale de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (voir PNNS et lipide).

Le cycle de vie des produits et leurs impacts sur les changements climatiques



Info Semaine Européenne de Réduction des Déchets

On produit, on consomme et on jette de plus en plus

Le saviez-vous ?

- En 2009, l'extraction des ressources naturelles et des matières premières représentait 68 milliards de tonnes contre 7 milliards de tonnes en 1900¹. Les projections pour 2050 indiquent que ce niveau devrait atteindre 140 milliards de tonnes par an, soit 16 tonnes rapportées à chaque habitant de la planète².
- 1,3 milliards de smartphones ont été vendus dans le monde en 2014, soit une augmentation de près de 30% par rapport à 2013. Pour la France, le chiffre s'élève à 18,2 millions d'exemplaires³.
- Dans 40 à 50% des cas, les gros appareils électroménagers sont remplacés alors qu'ils sont encore en état de fonctionner ou qu'ils sont techniquement réparables⁴.
- En 2014, le record mondial de déchets électriques et électroniques a été atteint. Et sur les 41,8 millions de tonnes de « e-déchets » produites, moins d'1/6^e a été correctement recyclé⁵.

De plus en plus de ressources sont extraites pour fabriquer des produits et les achats matériels des consommateurs augmentent à un rythme effréné. Et ces produits finissent souvent rapidement à la poubelle, soit parce qu'ils ne sont pas conçus pour durer (on peut difficilement les entretenir, les réparer et les recycler), soit parce qu'ils sont remplacés par de

nouveaux équipements en vogue.

Des émissions de gaz à effet de serre tout au long du cycle de vie des produits

L'impact du cycle de vie des objets de notre quotidien sur le climat est l'une des thématiques que nous vous proposons de mettre en avant dans le cadre de l'action commune de France Nature Environnement prévue pour la prochaine Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).

« Du berceau à la tombe », un produit consomme de manière directe et indirecte de l'énergie, principalement d'origine fossile : c'est ce qu'on appelle l'énergie grise contenue dans les produits. Le produit émet également des gaz à effet de serre à toutes les étapes : du dioxyde de carbone (CO₂), du méthane (CH₄), des gaz fluorés (hydrofluorocarbures - HFC, perfluorocarbures - PFC, hexafluorure de soufre - SF₆), etc. Enfin, d'importantes quantités d'eau sont utilisées, ce qui accentue les effets des changements climatiques sur la raréfaction de cette ressource pourtant précieuse et vitale.

Prenons l'exemple d'un jean⁶. Pour le fabriquer, il faudra d'abord produire du coton, ce qui va nécessiter une importante quantité d'intrants (engrais, pesticides, carburant, etc.). L'agriculture cotonnière intensive induit par ailleurs une consommation d'eau particulièrement élevée, à tel point qu'elle a entraîné la disparition de la mer d'Aral en Asie Centrale. Les phases de filage et de tissage du coton sont aussi très consommatrices d'énergie électrique et fortement émet-

trices de gaz à effet de serre. De même, les divers traitements d'ennoblissement que subit le tissu (blanchiment, teinture, délavage, etc.) induisent l'utilisation de produits chimiques (soude, amidon, chlore, etc.) et sont gourmands en énergie. Ensuite, le jean fabriqué devra être transporté et distribué dans des magasins pour finalement arriver jusqu'au consommateur. Pendant ces étapes, de l'énergie et de l'eau seront de nouveau consommées et des gaz à effet de serre seront de nouveau émis. En fin de vie, le jean pourra au mieux être réutilisé ou recyclé mais la plupart du temps, il terminera dans une installation de stockage des déchets ou un centre d'incinération. Dans tous les cas, ces phases de traitement des déchets induiront de nouvelles consommations et émissions.

Sortir d'une logique linéaire en favorisant l'économie circulaire

Pour allonger la durée de vie de nos produits et réduire leur empreinte sur le climat, nous devons **dépasser le système linéaire qui consiste à «extraire - produire - consommer - jeter»** afin de tendre vers une économie circulaire. Celle-ci appelle à la consommation sobre et responsable des ressources naturelles ainsi que des matières premières et privilégie en premier lieu la prévention des déchets et, à défaut, les modes de valorisation les moins impactants sur l'environnement.

L'économie circulaire repose sur 3 piliers :

- **L'offre des acteurs économiques**: éco-conception des produits, approvisionnement durable en ressources naturelles, écologie industrielle et territoriale et économie de la fonction-

nalité ;

- **La demande et les comportements des consommateurs**: consommation collaborative, entretien, réparation, réemploi, réutilisation des produits, etc. ;

- **La gestion des déchets**: valorisation matière (recyclage), organique (compostage) et énergétique (méthanisation) des produits.

En 2013, les activités de réemploi et de réutilisation représentaient en France 940 000 tonnes de déchets évitées sur 9,3 millions de tonnes générées au niveau national, soit environ 10% du gisement de produits en fin d'usage⁷.

Pour plus d'informations : voir le dossier « Économie circulaire: que se cache-t-il derrière ce terme? Quels enjeux selon le mouvement France Nature Environnement ? ».

1) « Growth in global material use, GDP and population during the 20th century », Ecological Economics, 2009/2011.

2) « Decoupling natural resource use and environmental impacts from economic growth », Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2011.

3) Chiffres du cabinet de conseil IDC et de l'institut d'études GfK.

4) « Analyse de durabilité des appareils électrodomestiques », GIFAM et TNS-Sofres, 2011.

5) « The global e-waste monitor 2014 », Université des Nations Unies, 2015.

6) « Carnet de vie d'un jean », ADEME, 2014.

7) « Synthèse réemploi, réparation et réutilisation - Données 2013 », ADEME, 2015.

Commissions et groupes de travail officiels dans lesquels la Fédération Nord Nature Environnement a un représentant

Recensement effectué par Jacqueline Istas

Coordination : Jacqueline Istas

Tit. : titulaire ; sup. : suppléant

AU NIVEAU REGIONAL

- Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER), commission C3 mobilité et transports, commission C4 santé, cadre de vie, environnement, groupe de concertation transition écologique et solidaire : Alain Vaillant

- Comité de Bassin Artois Picardie, Commission Permanente du Milieu Naturel Aquatique et de la Planification, Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable : Joël Danloux

- Commission des cultures marines du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme : Michel Mariette

Conseil de gestion du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la mer d'Opale : membre suppléant Jean-Paul Lescoutre

AU NIVEAU INTERDEPARTEMENTAL NORD ET PAS-DE-CALAIS

Commission consultative d'élaboration et de suivi d'un plan interdépartemental de Prévention et de Gestion des Déchets issus de chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics : Daniel Wgeux et Blanche Castelain

AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

NORD

- Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) : tit. Rossano Pulpito, sup. Joël Danloux

- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage : tit. Christian Boutrouille, sup. André Berton

- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites : formation nature, sites et paysages, publicité : tit. Alain Ward, sup. Jean-Yves Méreau ; formation faune sauvage captive : tit. Alain Ward, sup. Jean-Yves Méreau ; formation carrières : tit. Joël Danloux, sup. Rossano Pulpito

- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers : tit. Nicolas Buriez, sup. Alain Vaillant

- Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture : tit. Nicolas Buriez, sup. Alain Vaillant et Julie Duhamel

- Commission Départementale d'Aménagement Foncier : Nicolas Buriez

- Commission départementale des Risques Naturels Majeurs : Alain Vaillant

- Comité départemental de suivi des cormorans et goélands : Alain Ward

PAS DE CALAIS

- Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) : tit. Robert Trouvilliez, sup. Jean-Paul Lescoutre

- Formation restreinte pour les dérogations à distance : tit. Robert Trouvilliez, sup. Jean-Paul Lescoutre
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites : formation nature : tit. Jean-Yves Méreau et Alain Ward, sup. Philippe Fermont et Christian Boutrouille ; formation sites et paysages : tit. Jean-Yves Méreau, sup. Philippe Fermont; formation carrières : tit. Georges Sénécaut ; formation faune sauvage captive : tit. Alain Ward, sup. Christian Boutrouille
- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers: Blanche Castelain et Laurence Huclier
- Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture : tit. Blanche Castelain, sup. Laurence Huclier et Gérard Cailliez
- Commission Départementale d'Aménagement Foncier : tit. Blanche Castelain et Laurence Huclier, sup. Sylvie Mora et Julie Duhamel
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial : Blanche Castelain et Pascal Dieux
- Commission Départementale des Risques naturels Majeurs : Jacqueline Istas
- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires : tit. Jacqueline Istas, sup. Laurence Huclier
- Commission départementale de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme : Blanche Castelain
- Comité départemental de suivi des cormorans et goélands : Alain Ward
- Groupe de travail concernant les zones vulnérables à la pollution par les nitrates : Robert Trouvilliez

AU NIVEAU LOCAL

COMITES CONSULTATIFS DE GESTION DE RESERVES NATURELLES

- Réserve Naturelle Nationale d'Acquin Wavrans : Alain Ward
- Réserve Naturelle Nationale de la baie de Canche : Jacqueline Maillard

- Réserve Naturelle Régionale des Marais de Cambrin : Alain Ward
- Réserve Naturelle Régionale des Landes de Blendecques : Alain Ward
- Réserve Naturelle Régionale du Moulinet : Alain Ward
- Conseil scientifique de la réserve du platier d'Oye : Alain Ward

SCHEMAS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

COMMISSIONS LOCALES DE L'EAU (C.L.E.)

- Scarpe aval : Joël Danloux
- Sambre : Joël Danloux
- Lys : Alain Vaillant
- Eaux de l'Escaut : Joël Danloux
- Delta de l'Aa : Michel Mariette
- Audomarois : Alain Ward
- Canche : Jean-Charles Bruyelle
- Yser: François Ryckelynck

COMMISSION GEOGRAPHIQUE

- Aa Yser Audomarois : Huguette Flament

COMITES DE CONCERTATION POUR L'ETABLISSEMENT DE PLANS DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRI)

- PPRI de l'Ecaillon : Joël Danloux
- PPRI de la Selle : Joël Danloux

COMITES LOCAUX DE PILOTAGE DE SITES NATURA 2000

- ZCS rives de l'Aa et forêt de Tournehem : Alain Ward
- Natura 2000 en mer « bancs de Flandre » : Michel Mariette

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

- Conseil de Développement d'Arras Pays d'Ar-

tois : Jacqueline Istas

SECRETARIATS PERMANENTS POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES (S3PI)

S3PI de l'Artois : Blanche Castelain, Robert Trouvilliez

S3PI Hainaut Cambrésis Douaisis : Joël Danloux

COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION (C.L.I.)

C.L.I. concernant la Société de Maintenance Nucléaire (SOMANU) de Maubeuge : Joël Danloux

C.L.I. concernant la centrale nucléaire de Gravelines : Alain Vaillant

COMMISSIONS DE SUIVI DE SITES (CSS)

Nord

- Centre de stockage de déchets de Curgies : Jean-Claude Brunebarbe
- Centre d'Enfouissement Technique de Lewarde : Nicolas Buriez
- Centre de Valorisation Energétique d'Halluin : Dominique Willemyns
- Etablissement Galloo France Halluin à Halluin : Hervé Dzy
- Syndicat Mixte d'Incinération de l'arrondissement d'Avesnes : Joël Danloux

Pas-de-Calais

- Centre de stockage et de traitement de la Ramonière à Bimont : tit. Chantal Capelle Tardieu, sup. Françoise Martin
- Act Apro à Ternas : tit. Robert Trouvilliez, sup. Jacqueline Istas
- Sita Nord et Scori à Hersin Coupigny : tit. Blanche Castelain
- CECA à Feuchy : tit. Jean-Paul Lescoutre, sup. Jacqueline Istas
- De Sangosse à Marquion : tit. Robert Trouvilliez, sup. Jacqueline Istas
- Sotrenor à Courrières : Blanche Castelain
- Recytech à Fouquières les Lens : Blanche Caste-

lain

- Symevad à Hénin-Beaumont : Blanche Castelain
- Centre de Valorisation Energétique Flamoval à Arques : Michel Verclytte
- Styrolution à Vendin le Vieil : Blanche Castelain
- Ambre à Evin Malmaison : Blanche Castelain
- Ikos et Maxam à Mazingarbe : Robert Trouvilliez
- Société Primagaz à Dainville : tit. Jacqueline Istas, sup. Georges Sénécaut
- Usine d'incinération d'Hénin Beaumont : Blanche Castelain
- Incinérateur de Labeuvrière : Robert Trouvilliez
- Cimenterie Holcim à Lumbres : Michel Verclytte
- Société Callergie à Noyelles sous Lens : Robert Trouvilliez
- La Bistade à Sainte Marie Kerque : Michel Verclytte
- Holcim à Lumbres : Michel Verclytte

COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS)

Société Opale Environnement à Sainte Marie Kerque : Michel Verclytte

Ikos à Bimont : tit. Jacqueline Maillard, sup. Chantal Capelle

COMITES LOCAUX D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (C.L.I.C.)

- Arcelor Mittal Stainlers à Isbergues : Robert Trouvilliez
- Croda Chocques à Chocques : Robert Trouvilliez
- GPN et Artésienne de Vinyle à Bully les Mines et Mazingarbe : Robert Trouvilliez
- Si Group Béthune SAS à Béthune : Blanche Castelain
- Arc International à Arques : Jean-Paul Lescoutre
- Recyco et Aperam à Isbergues : Robert Trouvilliez

COMMISSIONS LOCALES DE CONCERTATION SUR LES CARRIERES

Carrière Comptoir des Carrieres et Matériaux à Wallers : Joël Danloux

Carrière du Bassin de la Sambre à Limont Fontaine : Joël Danloux

Carrière Bocahut à Glageon : Joël Danloux

INSTANCES DIVERSES

- Commissions consultatives des usagers de Lille Métropole Communauté Urbaine : commission concernant l'assainissement : Daniel Wgeux ; commission, concernant les déchets : Daniel Wgeux
- Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lille-Lesquin : tit. Francis Vandenberghe, sup. Sébastien Denis
- Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lille - Marcq en Baroeul : Francis Vandenberghe
- Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Maubeuge-Elesmes : Jean-Bernard Szczepanski
- Instance consultative de gestion du Bois de la Citadelle d'Arras : Georges Sénécaut

COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES D'AMENAGEMENT FONCIER

Nord

- La Chapelle d'Armentières : Claudine Maes
- Taisnières sur Hon, Bas Lieu, Floursies et Semousies (Avesnois) : Jean-Bernard Szczepanski
- Illies, Salomé : Annie Lebas

Pas-de-Calais

- Pas en Artois, Mondicourt, Pommera, Halloy, Orville, Thièvres, Amplier et Famechon : tit. Blanche Castelain, sup. Sylvie Mora
- Aire sur la Lys : Didier Gauchard, sup. Julie Duhamel
- St. Nicolas les Arras : tit. Blanche Castelain, sup. Jacqueline Istas
- Barastre, Bertincourt, Bus, Haplincourt, Léchelle, Metz-en Couture, Neuville- Bourjonval, Rocquigny, Ruyaulcourt, Ytres, Trescaut : tit. Gérard Cailliez
- Graincourt les Havrincourt, Moeuvres, Inchy en Artois, Pronville, Quéant : tit. Michèle Meunier, sup. Jean-Paul Cathelain
- Havrincourt, Hermies, Beaumetz les Cambrai, Lebucquière, Velu, Morchies, Lagnicourt-Marcel,

Beugny, Doignies : tit. Jean-Paul Cathelain, sup. Alain Leturcq

- Billy Berclau : tit. Blanche Castelain, sup. Sylvie Mora
- Aumerval, Amettes, Ferfay : tit. Blanche Castelain, sup. Robert Trouvilliez
- Marquay : tit. Laurence Huclier, sup. Jacqueline Istas
- Wailly : Daniel Balembos
- Achicourt : tit. Georges Sénécaut, sup. Laurence Huclier
- Dainville : tit. Jacqueline Istas, sup. Blanche Castelain
- Agny : tit. Eric Venel, sup. Jean-Paul Caudron
- Etrun, Haute Avesnes, Aubigny en Artois, Agnières, Capelle Fermont : tit. Laurence Huclier, sup. Blanche Castelain

REPRESENTANTS DE NORD NATURE ENVIRONNEMENT DANS DES STRUCTURES FEDERATIVES ET ASSOCIATIVES

France Nature Environnement : relations générales Jacqueline Istas ; réseau énergie Alain Vaillant et Rossano Pulpito ; directoire énergie Alain Vaillant ; réseau déchets Daniel Wgeux ; réseau transports Jacqueline Istas ; directoire de la mission questions urbaines Blanche Castelain

Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais : Alain Ward et Bernard Bril

Virage Energie Alain Vaillant

Collectif régional Stop TAFTA (contre le Grand Marché Transatlantique) : Alain Tredez

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (M.R.E.S.) : Alain Tredez et Nicolas Buriez

RELATIONS AVEC :

Picardie Nature : Jean-Paul Lescoutre et Jacqueline Istas

Graine : Alain Vaillant, Julie Duhamel

Le Groupe mares : Julie Duhamel et Nicolas Buriez



La Revue de
nord



La Fédération régionale Nord Nature Environnement est membre de France Nature Environnement.

nature Environnement

ADHESION ET ABONNEMENT A LA REVUE TRIMESTRIELLE 2015

Adhésion :

Je désire : - être simple adhérent
- être adhérent et prendre une part active dans l'association

(rayer la mention inutile)

Cotisation annuelle, au choix : tarif minimal	20 euros
tarif de soutien	30 euros
tarif membre bienfaiteur	60 euros ou plus

Abonnement :

Je désire m'abonner à la revue trimestrielle. Tarif annuel (4 numéros) : 16 euros

Adhésion + abonnement :

Je désire : - être simple adhérent et m'abonner à la revue trimestrielle de Nord Nature Environnement
- être adhérent, prendre une part active dans l'association et m'abonner à la revue trimestrielle
(rayer la mention inutile)

	Cotisation	Abonnement	Cotisation/abonnement
Tarif minimal	20 euros	16 euros	36 euros
Tarif de soutien	30 euros	16 euros	46 euros
Tarif membre bienfaiteur	60 euros ou plus	16 euros	76 euros
Étudiant	10 euros	16 euros	26 euros

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Commune.....

Téléphone(s).....

Courriel.....

Profession.....

Les informations recueillies pour votre adhésion ou votre abonnement font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'association. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez nous contacter.

Chèque à libeller à l'ordre de Nord Nature Environnement.

Chèque et bulletin d'adhésion et /ou d'abonnement à adresser à :

Nord Nature Environnement, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités,
23 rue Gosselet, 59000 Lille.
Tél : 03 20 88 49 33

nord

nature

Environnement

Préserver

**Votre vie et votre santé (l'air et l'eau, la qualité de vos aliments, les paysages...)
La nature (les milieux naturels, la faune et la flore sauvages...)**

Agir

Pour un développement respectueux de l'environnement (agriculture, urbanisme, transports...)

Promouvoir

La réduction des déchets, les technologies propres, la prévention des risques

